

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

REUNION DU 27 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 27 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 20 juin 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	Mme Isabelle BRACALE
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Didier MATRAS	M. Florent MONEYRON
Mme Agnès LAVEST	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Didier BLANC
Mme Annick FORESTIER	M. Cyrille COURTY
Mme Déolinda BOILON	M. Bernard FRASIAK
Mme Monique ROUGIER	M. René FAVY
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
M. Christian BOURNAT	M. Daniel DUVERT
Mme Catherine MORAND	Mme Laurence GONINET

Votaient par procuration :

M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
Mme Aline ROCHE (à M. Jean-Philippe AUSSET)
M. Daniel PEYNON (à Mme Annick FORESTIER)
M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)
Mme Sylvie ROCHE (à Mme Catherine MORAND)
Mme Monique FERRIER (à M. Daniel DUVERT)
Mme Sophie CARRÉ (à Mme Élisabeth BRUSSAT)
M. Thierry TISSERAND (à Mme Isabelle BRACALE)
M. Bernard SAXER (à Mme Nicole BOUCHERAT)

Absents :

M. Julien THELLIER
Mme Marie-France BARRIER

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Cyrille COURTY, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : MEDIATHEQUE – ANIMATIONS ET INTERVENANTS – ENVELOPPE PREVISIONNELLE 2nd SEMESTRE 2019

MEDIATHEQUE – ANIMATIONS ET INTERVENANTS – ENVELOPPE PREVISIONNELLE 2nd SEMESTRE 2019

Monsieur le Président informe les délégués communautaires que, la Médiathèque entre Dore et Allier et le réseau des médiathèques, mettent en place, dans la continuité des « Chantiers en attendant la médiathèque... », un programme d'action culturelle. Ce programme s'inscrit dans la double exigence de sensibiliser les habitants aux nouveaux services et rendez-vous de la médiathèque tout en densifiant et en enrichissant la proposition « lecture publique » sur le territoire.

Aussi et dans ce cadre, il est organisé et proposé les interventions et animations suivantes

- Les rendez-vous « récurrents » :
Ces ateliers se dérouleront une fois par semaine, une fois tous les quinze jours, une fois par mois ou trimestriellement, en direction de tous les publics, au cœur de la Médiathèque ou sur le réseau : Les « racontines » du mercredi, les lectures aux p'tits soins, bébé bouquine, ateliers multimédias et numériques, accueil d'auteurs, les vacances du Cube, les accueils de classes, le partenariat avec les EHPAD sont autant de rendez-vous qui seront proposés au public.
- La saison culturelle :
Fin août se terminera la saison « Embarquement immédiat » et elle laissera place à la nouvelle qui débutera le 1er septembre jusqu'au mois de mars 2020. Cette nouvelle saison est construite autour de la thématique « Et demain ? », consacrée à la réflexion autour des enjeux liés aux mutations et aux évolutions de la société. Elle évoquera les questions environnementales, écologiques à travers des Conférences, spectacles, cinéma ...
- Les Impromptus et les partenariats :
De nombreux autres rendez-vous seront proposés au public de manière ponctuelle et en lien avec l'actualité ou d'autres manifestations culturelles de notre territoire, de notre région ou nationales : Troisième édition du festival bandes-dessinées « Des volcans et des bulles », un nouveau projet participatif avec les habitants...

En complément des 33 heures d'ouverture hebdomadaire, environ 15 heures d'animation viendront densifier l'offre de la Médiathèque entre Dore et Allier.

Le montant nécessaire à la poursuite de la 4^{ème} saison « Embarquement immédiat » et le lancement de la saison 5 sur la thématique « Et Demain ? » à partir du mois de septembre » s'élève à 15 000€ TTC.

AR PREFECTURE

063-246301097-20190627-20190627_33_V2-DE
Reçu le 08/07/2019

CCEDA
CC 27/06/2019
(33)

Par conséquent, Monsieur le Président propose à l'Assemblée :

- de l'autoriser à engager les démarches, à signer les contrats/ conventions,
- de régler les dépenses liées à la mise en place et à la réalisation de ce programme, les montants afférents étant inscrits au BP 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes APPROUVE les propositions de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 02 juillet 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.